

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu tenue à la sacristie de l'église, le mardi 10 décembre deux mille dix-neuf à dix-neuf heures trente.

Sont présents : M. Robert Beauchamp, maire  
Mme Marguerite Desrosiers, conseillère no 1  
M. Alexandre Duval, conseiller no 2  
M. Pascal Bernier, conseiller no 3  
M. Gilles Bernier, conseiller no 5  
M. Roger Couture, conseiller no 6

Sont absents: Mme Karyne Messier Lambert, conseillère no 4

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Cette séance extraordinaire fut convoquée par un avis affiché le 3 décembre 2019 et par un avis spécial remis aux élus municipaux en date du 2 décembre 2019.

Le but de cette séance est de se conformer à l'article 956 du code municipal aux fins d'étudier et d'adopter, s'il y a lieu, les prévisions budgétaires pour l'année 2020 ainsi que le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h35 par M. Robert Beauchamp, maire, de Saint-Marcel-de-Richelieu, Julie Hébert, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**19-12-218** L'avis de convocation et l'ordre du jour étant signifiés à tous les membres du conseil, il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Alexandre Duval et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

### 3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

**19-12-219** Suite à la lecture des prévisions budgétaires pour l'année 2020, il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que les prévisions budgétaires pour 2020 soient adoptées telles que présentées.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

### 4. ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2020-2021-2022

**19-12-220** Suite à la présentation du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022, il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Alexandre Duval et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que ledit programme soit adopté tel que présenté.

### 5 . PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Robert Beauchamp, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil. Les questions portent exclusivement sur le budget et le programme d'immobilisation.

### 6 . LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**19-12-221** Il est proposé par monsieur Gilles Bernier, appuyé par monsieur Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19h40.

---

Maire

---

Directrice générale